



Montpellier, le 13 juillet 2022

## **Près de 450 agriculteurs ou structures professionnelles soutenus suite au gel d'avril 2021**

**Après la catastrophe, le Département, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, s'était fortement engagé auprès des agriculteurs sinistrés avec un fonds d'aide exceptionnel de 5M€.**

La gelée noire qui a frappé durement les cultures héraultaises en avril 2021 a été totalement inédite, avec des dégâts considérables sur les principales cultures. Les  $\frac{3}{4}$  du vignoble ont été touchés à plus de 50%, et 40 000 ha ont été sinistrés entre 80 et 100%. Dans plusieurs vergers, la perte de récolte a été totale.

Pour soutenir les deux secteurs les plus impactés, la viticulture et l'arboriculture, l'assemblée départementale avait voté dès le 10 mai 2021 un budget de 5M€. La Chambre d'agriculture a pris en charge la gestion de ce fonds de solidarité.

Le versement des aides a été réalisé selon les 3 dispositifs convenus avec les partenaires professionnels :

### **1/ Aide aux surcoûts de réhabilitation du verger**

Le gel a nécessité des travaux de taille supplémentaire pour ôter les bois morts, éclaircir afin que l'arbre garde son équilibre et que les fruits puissent se développer. 97 exploitations ont bénéficié de cette aide rapidement après le gel.

### **2/ Aide aux surcoûts des organisations de producteurs**

Ce dispositif a permis de soutenir 4 entreprises de fruits et légumes pour financer leur frais fixes, qui restent les mêmes quel que soient les rendements.

### **3/ Aide aux surcoûts de vinification**

En viticulture, plus les volumes sont bas, plus la vinification coûte cher. Pour calculer le montant de l'aide versée aux 310 caves particulières et 30 coopératives, il fallait attendre la fin des vendanges 2021. Les dossiers ont été instruits ensuite.

A ce jour, l'ensemble des producteurs et structures éligibles à l'aide du Département a été indemnisé.

## **Mieux anticiper les risques**

*« Le changement climatique se manifeste par des épisodes climatiques extrêmes plus réguliers : des pluies diluviennes, des crues exceptionnelles, des gelées ou grêles qui impactent nos cultures ou encore des chaleurs et canicules toujours plus intenses qui provoquent des feux ravageurs et la sécheresse des sols. Pour s'adapter à ce changement, le Département s'engage avec la Chambre d'agriculture et la société PREDICT Services pour permettre aux agriculteurs de mieux anticiper les phénomènes climatiques pour en atténuer les effets par la mise en place, plusieurs jours à l'avance, de pratiques adaptées. Les dommages sur les cultures seront ainsi réduits. D'autres actions sont menées pour soutenir les agricultures des aléas climatiques en toute saison : l'engagement Hérault irrigation, le financement de filets anti-grêle... »*

**Kléber MESQUIDA, Président du Département**

*« Dès le lendemain de cet épisode de gel survenu un vendredi, les visites de terrain ont confirmé des dégâts considérables sur les cultures. Les élus et de la Chambre d'agriculture et moi-même avons mobilisé toutes les ressources possibles, le premier ministre et le ministre de l'agriculture se sont immédiatement déplacés dans l'Hérault pour constater ce gel historique d'ampleur. Le Département a instamment soutenu les agriculteurs en déléguant la gestion du fonds de solidarité à la Chambre d'agriculture auquel les collectivités locales ont également abondé. Le changement climatique est un axe prioritaire du Projet agricole départemental (PADH) 2030 et de nombreuses missions à la Chambre d'agriculture intègrent le changement climatique et ses effets sur l'agriculture. »*

**Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture**